COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour la liberté académique, contre l'acharnement judiciaire, toujours aux côtés de Pinar Selek

Ce vendredi 28 juin 2024, notre collègue Pinar Selek sera jugée en Turquie pour la cinquième fois.

Enseignante-chercheuse en sociologie, spécialiste de l'exclusion, Pinar SELEK a travaillé sur les enfants des rues, les kurdes, les personnes transgenres ou sur la condition féminine. Notre collègue est accusée d'avoir refusé de révéler au pouvoir turc l'identité de la soixantaine de militant·es kurdes qu'elle a interviewé·es dans le cadre d'une enquête.

Alors qu'elle est poursuivie depuis 26 ans par le pouvoir turc, qu'elle a déjà été acquittée quatre fois, elle fait toujours l'objet d'une demande d'extradition et dès lors privée de sa liberté de circulation. En outre, la sécurité même de Pinar Selek est aujourd'hui menacée.

Pour toutes ces raisons, avec de nombreuses organisations syndicales, d'élu·es, de personnels universitaires, de sociétés savantes et de nombreuses et nombreux militant·es associatifs, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESUP-FSU) se tient aux côtés de Pinar Selek au procès qui aura lieu à Istanbul ce vendredi 28 juin, comme lors de la cérémonie de soutien organisée à Lyon.

Devant la situation aussi intolérable qu'injuste qu'elle vit depuis de trop nombreuses années, le SNESUP-FSU réaffirme son soutien à Pinar Selek. Il appelle les autorités françaises à s'assurer de sa sécurité et à intervenir auprès du pouvoir turc pour que cesse cet acharnement judiciaire.

Paris, le 25 juin 2024

SUIVEZ-NOUS ! SNESUPFSU @SNESUPFSU

SNESUP-FSU – 78 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10 – sg@snesup.fr – www.snesup.fr